



Lu pour Vous

France-Soir.fr
VOTRE GRAND QUOTIDIEN NATIONAL

Une guerre des polices sur fond de rivalités

Statutaires Samy Mouhoubi, le jeudi 21 mai 2009 Edition France Soir du jeudi 21 mai 2009

Le torchon brûle entre la gendarmerie et la police. Voilà une semaine, Alliance, deuxième syndicat chez les gardiens de la paix, lançait, à grand renfort de tambours et trompettes, une pétition visant à hâter le rapprochement police-gendarmerie au sein du ministère de l'Intérieur, pourtant entériné depuis début 2009.

Décrétant une « mobilisation citoyenne » auprès de la population, le syndicat souhaite, dit-il, précipiter un mouvement qu'il juge encore poussif. Ses adhérents sont visibles depuis plusieurs jours devant mairies, gares, préfectures, supermarchés et « quelques locaux de la gendarmerie », pour convaincre de l'urgence à agir.

Motif de cette opération inédite ? Alliance, classé à droite, dénonce le peu d'entrain dont feraient preuve, sur le terrain, ses collègues gendarmes, réticents à ce rapprochement.

« Il y a des résistances passéistes de la très haute hiérarchie de la gendarmerie », accuse Jean-Claude Delage. Le secrétaire général d'Alliance plaide pour la multiplication de passerelles entre les deux institutions. « Nous voulons pousser pour que ce rapprochement soit réel, structurel et fonctionnel. »

Histoire de pousser son avantage, le syndicat a récemment mis en ligne un forum Internet « destiné aux gendarmes » afin de leur « offrir un espace d'information et de dialogue ». Pour Thierry Mazé, secrétaire national d'Alliance, cette démarche doit favoriser « un commandement unique et la mutualisation des coûts afin d'assurer une meilleure efficacité sur l'ensemble du territoire ».

Le texte préconise en outre l'organisation d'une « consultation » destinée à sonder les gendarmes quant à leur volonté de conserver leur statut militaire, qui leur interdit de se syndiquer. « Alliance n'est pas représentatif de l'ensemble de la police. Nous n'avons aucun compte à leur rendre », rétorque-t-on, agacé, au siège de la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN). Contacté hier, le ministère de l'Intérieur n'a pas souhaité s'exprimer.

Malaise tangible

Outre cette incompatibilité statutaire, un autre syndicat policier a vertement tancé la gendarmerie. Signe d'un malaise tangible entre les deux corps, pourtant appelés à coexister sous le patronage de la Place Beauvau, le Syndicat général de la police (SGP-FO) a moqué Roland Gilles, le directeur général de la DGGN, pour avoir sollicité la création d'une « haute autorité » censée veiller au « dialogue social » entre police et gendarmerie.

A croire que la traditionnelle rivalité entre les deux forces demeure vivace, alors que le projet de loi adopté dans le cadre de ce regroupement par le Sénat, fin 2008, doit être examiné, en juin prochain, par l'Assemblée nationale.

Pour ne rien arranger, les critiques de deux ex-patrons de la DGGN – ayant publiquement jugé « insupportable au regard des libertés publiques » la tutelle de la Place Beauvau sur les gendarmes – reprennent de la vigueur auprès d'élus qui, toutes tendances politiques confondues, veulent éviter à tout prix de probables fermetures de brigades conformément au redéploiement administratif.

Chargée de mettre en œuvre cette délicate cohabitation, exigée par Nicolas Sarkozy, entre les 120.000 policiers et les 100.000 gendarmes, Michèle Alliot-Marie s'abstient de commenter l'initiative d'Alliance. Ferme, la ministre de l'Intérieur a néanmoins rappelé, il y a quelques jours au Palais Bourbon, qu'il n'était « pas question » d'une fusion des deux corps, renouvelant aux gendarmes, d'une astucieuse litote, l'assurance du strict maintien de leur statut militaire.